

Audition de Jean-Baptiste Lemoyne par la commission des affaires étrangères et de la défense, jeudi 9 avril 2020

Que retenir des propos tenus par le ministre :

1- Sur la situation des Français rapatriés

- Cette crise sanitaire nous oblige à actionner tous les leviers politiques, économiques, sanitaires et sécuritaires dont nous disposons pour assurer une solidarité à l'égard de nos compatriotes bloqués à l'étranger. La fermeture des frontières a parfois été brutale et sans préavis.
- Le ministre a rendu hommage au **Centre de crise et de soutien (CdCS)** du Quai d'Orsay, qui a été au coeur de la manoeuvre et de la prouesse qui a **d'ores et déjà permis à 150 000 Français de rentrer** ces dernières semaines. Parfois, le CdCS a pris directement les Français en ligne pour soulager les postes consulaires submergés et assurer une aide 24h/24. La réflexion sur l'amélioration de son fonctionnement va se poursuivre. S'est par exemple posée la question de faire appel à un « call-center », mais la difficulté est qu'il faut des personnes qui connaissent parfaitement le métier lié à la gestion consulaire, des personnes qui connaissent bien les éléments de langages consulaires - qui en plus sont amenés à évoluer rapidement de jour en jour. De plus, le CdCS fonctionne actuellement avec des gens de la Croix-Rouge formés.
- **Système de communication avec les parlementaires des Français établis hors de France** : création d'une boucle d'échanges et une réunion hebdomadaire - les jeudis - est organisée par JB Lemoyne pour les tenir informés.
- **Air France** dans toutes ses composantes a aidé à rendre ces retours possibles.
- **Fonctionnement** : quotidiennement, tous nos postes consulaires et diplomatiques opèrent des remontées d'informations sur les situations sur place, le nombre de Français présents et souhaitant rentrer. De là, le Centre travaille sur de possibles plans de vols. **3 voies étaient alors envisagées** : (1) s'assurer que des **vols réguliers** sont encore maintenus ; (2) si tel n'est pas le cas, s'assurer que des **vols commerciaux spéciaux** peuvent être établis et à des prix modérés (toutes les compagnies n'ont malheureusement pas joué le jeu) ; (3) à défaut, des vols sont **affrétés** là où la situation est complexe (ex : Philippines, Australie où de nombreux jeunes PVT sont sur place avec peu de moyens, etc.) et, pour monter à bord, les personnes signent un document sur l'honneur les engageant à payer le prix du billet, une fois de retour en France.
- Au total, **34 vols ont été affrétés** dont **16 dans le cadre du mécanisme européen de protection civile (solidarité européenne)**, à savoir des vols qui sont co-financés par l'UE et dans lesquels embarquent également d'autres Européens. À noter que des Français ont ainsi pu bénéficier de ce mécanisme opéré par d'autres Etats membres. Le Royaume-Uni a également aidé à rapatrier des Français.
- Il reste encore plusieurs milliers de Français à ramener en France, dont certains qui viennent seulement de se manifester, après avoir dans un premier temps poursuivi leurs vacances.
- **Ces rapatriements ont parfois nécessité des mobilisations politiques**, par l'action du ministre Le Drian lui-même, pour demander la réouverture des frontières, demander l'autorisation d'atterrir sur des aéroports militaires. En Nouvelle-Zélande, le gouvernement refuse que les touristes soient rapatriés, les vols intérieurs sont arrêtés et il a fallu une intervention politique pour que l'interdiction soit levée et que les rapatriements puissent s'opérer.

- **Certains sont encore retenus en Egypte, aux États-Unis et au Cambodge, parce qu'ils ont été détectés COVID-positifs** et sont soignés et confinés sur place. En Egypte, les conditions sont très contraignantes, car il faut être testé négatif à deux reprises pour pouvoir prendre l'avion. Il y a encore 3 Français sur place et le consul de France d'Alexandrie les suit de près, car on sait que cela est dur psychologiquement. Aux États-Unis, 4 Français ont été débarqués du navire Zaandam, qui remontait l'Amérique latine et a accosté en Floride, et ils se trouvent désormais dans des structures de santé en Floride.
- **PVT** : ils sont 45 000 au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les difficultés existent surtout dans ces deux derniers pays, mais un certain nombre ont déjà retrouvé des activités dans le tourisme, l'agro-alimentaire et l'agriculture. Pour les autres qui n'auraient pas retrouvé de travail, ils sont prioritaires pour rentrer en France.
- **Français résidant à l'étranger** : comme s'est exprimé le ministre Le Drian, il leur est **recommandé de rester résider là où se trouve leur résidence principale**, en se protégeant et en respectant les consignes de gestes-barrières en France, ainsi que les consignes des autorités locales. Aucune interdiction donc, mais une recommandation. **Toutefois, si leur situation sanitaire (voire aussi sécuritaire) est considérée comme fragile**, ils doivent se faire connaître des consulats en vue d'organiser leur retour. Pour ceux devant rentrer en France, **dans la loi d'urgence votée il y a quelques jours, le gouvernement a porté un amendement pour mettre fin au délai de carence de trois mois avant qu'ils puissent bénéficier de la sécurité sociale**. Il s'agit ainsi d'éviter toute rupture dans l'accès aux soins. **Le gouvernement est dans un travail très actif et interministériel pour préparer un soutien sanitaire pays par pays, ambassade de France par ambassade**, notamment pour les pays les plus vulnérables. Le sujet de pénurie de médicaments et d'accès difficile aux médicaments de ces Français établis hors de France (en Île Maurice, à Madagascar) est ainsi pris en considération. Cette réponse est en cours de finalisation et sera présentée dans les jours à venir. La France sera au rendez-vous.
- **Le retour des camping-caristes du Maroc** a été complexe, car ils étaient plusieurs centaines bloqués à la Ceuta. Plusieurs rotations par bateau ont été organisées. Certains d'entre eux partis en vacances pour plusieurs mois, préfèrent rester au Maroc. Il se peut que la France organise de nouvelles rotations si la masse critique est atteinte et si le calendrier le permet.
- **Concernant les tarifs prohibitifs**, la France a tenté de contrer en mettant en place des vols affrétés. Cela a été le cas entre Oakland et Nouméa. D'autres sont prévus de Christchurch.
- **Conviction forte pour l'hypothèse d'une 2e vague de l'épidémie** : il faudra, au niveau de la connectivité, créer les conditions de confiance pour les passagers et cela passe effectivement par des dispositifs de contrôle dans les aéroports pour que les passagers se sentent à nouveau en sécurité. Mais pour cela, nous avons **besoin d'une coordination internationale et européenne**. Sans cela, il va être compliqué d'assurer une sécurité suffisante et une complémentarité des décisions. Les concertations sont en cours pour être le plus efficient.
- **Inscriptions au registre des Français établis hors de France** : ils sont environ 2 millions, alors que nous savons qu'ils seraient environ de l'ordre de 3,5 millions vraisemblablement. Ces dernières semaines, il y a eu un bond des enregistrements : 45 000 inscriptions. Cette inscription est donc bien devenue une préoccupation. Le ministre retient la proposition d'O. Cadic de regarder comment rendre plus flexible le sujet de la domiciliation dans le pays.
- **Étudiants médecins français en Roumanie** : jusqu'à présent, il n'y a eu aucune remontée d'alerte sur une volonté de retour massif.

- **Transfrontaliers** : l'attestation internationale récemment mise en place est uniquement réservée aux étrangers qui veulent se rendre en France. Les transfrontaliers n'ont pas à justifier de leur retour en France par cette attestation.
- **AEFE** : la France avait de hautes ambitions de doubler le nombre d'élèves et des moyens supplémentaires avaient été déployés. La pandémie a changé la donne et emporte des conséquences économiques qui peuvent être très dommageables pour le réseau dans son ensemble. **Pour la rentrée, une réflexion est en cours.** Le MAE réfléchit à trouver des solutions aux difficultés financières des familles (idée d'étendre les dispositifs appliqués au Vietnam et en Chine), mais aussi aux difficultés financières des établissements. De même, il faudra apporter une réponse au niveau de l'AEFE elle-même, qui va être impacté au niveau de ses recettes, si les parents n'ont plus les moyens d'inscrire leurs enfants à la rentrée.

Plusieurs enseignements à retenir :

- (1) **la valeur précieuse de notre réseau diplomatique et consulaire universel** et l'importance de continuer à en bénéficier d'un (tous les pays n'ont pas une telle structure à travers le monde et ne peuvent pas accorder autant de moyens au rapatriement de leurs concitoyens) ;
- (2) Le **rôle pivot du Centre de crise et de soutien** pour la gestion de crise et les rapatriements ;
- (3) il y a eu une **très bonne coordination interministérielle** (avec le ministère des transports) ;
- (4) **Une utilisation réussie du numérique comme partie intégrante de la réponse aux défis** : mise en place en 24H du site *sosuntoit* pour répondre à l'urgence de touristes français se retrouvant face à des hôtels fermés (cela a permis de proposer 7000 places d'hébergements temporaires ; cette réponse d'urgence a été très appréciée des Français). Il y a eu un essor de l'utilisation d'outils existants, que sont « Ariane » et « les conseils aux voyageurs » qu'il a fallu réactualiser en temps réel et qui a eu un record de fréquentation de 7M de visites depuis janvier 2020 (contre 2,2M l'an passé). Il faudra peaufiner ces outils numériques.

2- Sur le travail de solidarité envers l'Afrique avec nos partenaires européens

- **Environ 50 pays africains sont aujourd'hui touchés** par la pandémie, avec des dynamiques encore moins fortes que celles connues en Europe, mais le défi est là.
- Comme l'a dit le SG de l'ONU, A. Guterres, **la maladie reviendra du sud vers le nord**, d'où l'intérêt aussi d'investir massivement en faveur du Sud. Et au-delà de ces considérations, la pandémie est une **préoccupation mondiale**.
- Mercredi 8 avril, la réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'UE sur le développement a permis de rendre compte de l'annonce par la présidente de la commission U. Von der Leyen de la **mobilisation par l'UE de 15,6 Mds d'euros en faveur de la solidarité mondiale** face au Covid-19, **issus de redéploiements de moyens existants dans le cadre financier pluriannuel en cours** : 502M€ de réponses d'urgence à très court terme (sanitaire, humanitaire) ; 2,8 milliards € pour le renforcement des systèmes de santé et la recherche ; 12,3 milliards € en faveur des mesures d'atténuation des conséquences économiques et sociales.
- **Sur la stratégie commune des 27 Etats membres** : au-delà de cette réunion, ces dernières semaines ont été marquées par une coordination étroite et des réunions régulières, ainsi que des appels en bilatéral entre homologues ministériels. D'ailleurs, il apparaît **opportun que les postes diplomatiques des pays européens puissent aussi être en coordination étroite.**

- À ces 15,6M€ s'ajoutent des contributions nationales des États membres.
- Pour la **France**, ce **soutien global** additionnel sera de **1,26 milliards €** composés de 1 milliards de prêts nouveaux, de 150M€ de dons via l'AFD (qui prévoit un paquet d'initiative « Santé en commun »), et aussi des projets de contrat de désendettement réorientés vers la santé, des projets de recherche, de l'aide humanitaire d'urgence, des prêts.
- Le **redéploiement des crédits du programme 209 est en cours**, notamment au profit du Centre de crise et de soutien, de fonds d'urgence humanitaire (ONG, populations les plus vulnérables). Toutefois, les capacités de redéploiement sont limitées, car la France a aussi des engagements internationaux contraignants (842M€ euro pour la FED).
- La France **veillera à une bonne coordination sur le terrain**, avec les ONG locales, pour faire en sorte que ces actions soient très concrètes et tangibles. C'est dans cette optique que, dès le 13 mars, la France a agi pour permettre à l'INSERM de renforcer l'étude épidémiologique sur le continent africain.
- **La France a appelé l'UE à une communication adéquate sur son aide**, car certains bailleurs se présentent comme tels, alors qu'ils le font avec des arrière-pensées. Personne ne peut contester que l'UE est le bailleur principal.
- **Question d'un moratoire des dettes des pays les plus fragiles : La France soutient la mise en place d'une initiative sur les dettes de ces pays, dans le cadre d'une action coordonnée et mondiale.** L'idée est d'embarquer l'ensemble des bailleurs mondiaux importants (ex : 11% pour la Chine), au-delà du Cercle de Paris (qui ne représente que 39% des bailleurs). Très clairement, la France porte l'ambition d'une réponse forte et coordonnée avec le FMI et la Banque mondiale. Une réunion est prévue le 15 avril.
- **Dès la réunion du G20 du 26 mars dernier, le PR a appelé à une initiative africaine forte**, cette position a évidemment encore été la nôtre lors de la réunion informelle. Certes, l'UE a des inquiétudes et des intérêts à l'égard d'autres régions voisines (Balkans occidentaux), mais la priorité demeure l'Afrique.
- **La France travaille à réorienter un certain nombre de crédits de grands Fonds mondiaux**, en faveur de la lutte contre la pandémie. C'est ainsi le cas avec le fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, le GAVI (pour 10% de son action) et UNITAID dont la stratégie est de redéployer des actions en cours (pour 30M\$) vers des tests de dépistages du COVID-19.
- **Enjeux statistiques** : ils sont importants, notamment pour évaluer le degré de réalisation des ODD. La France contribue au développement d'**AFRISTAT** (Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne). Dès la réunion du CICID de février 2018, il était prévu que la France se dote d'un plan de coopération en matière statistique : le travail est en cours et accéléré par le contexte.
- Le sujet des **fake news** a été évoqué lors de la réunion informelle. **L'Europe a besoin d'un narratif sur son action pour mettre fin à la manipulation de l'info et elle pourra désormais le faire avec le paquet global « Team Europe ».** De son côté, la France soutient des actions en Afrique visant à vérifier les nouvelles. Elle finance par exemple les travaux de **blogueurs** au Mali. Des programmes sont aussi déployés par la radio **RFI** via l'émission « *Les dessous de l'info* ». Pareil du côté de **France 24. Il existe un travail de veille et une riposte est en cours et indispensable.**

- Quant à la proposition de distribuer directement des dons d'argent aux populations : c'est très délicat, car cela pourrait être mal interprété. Il vaut mieux se coordonner avec des programmes nationaux et les ONG.
- **Les 2Mds euros dédiés à la santé du paquet « Team Europe »** sont destinés aux instituts de recherche et aux ONG locales, qui sont déjà sur le terrain.

Les sénateurs ont unanimement salué l'excellence de l'action du Quai d'Orsay et de nos réseaux consulaires et diplomatiques dans le rapatriement de nos compatriotes.

Interrogations des sénateurs

- **JP VIAL (rapporteur)** : sur le risque d'effondrement du système de santé et le risque de faillite. La France va-t-elle renforcer ses missions pour éviter cela ? Des détails sur la contribution de 1,2Mds€. Quelle coordination la France entend-elle mener avec ses partenaires ?
- **MF PEROL-DUMONT (rapporteur)** : sur l'élaboration de systèmes de statistiques fiable. Expertise France avait déjà engagé des travaux avec les pays africains mais avec un retard immense. Ce travail sera-t-il relancé ? Sur les fake news, l'Afrique n'y échappe et cela risque d'entraver fortement le travail des autorités africaines : ce périmètre est-il pris en compte ? Si la situation bascule brutalement en Afrique, la France sera-t-elle en mesure de rapatrier les Français établis là-bas ?
- **JP GRAND (rapporteur)** : sur la préparation d'une deuxième vague de retours des ressortissants.
- **RACHID TEMAL (rapporteur)** : sur la réflexion sur les points d'amélioration du travail des réseaux diplomatiques et consulaires, des autres acteurs. Sur le réseau consulaire, la réduction de 10% de la masse salariale est-elle toujours d'actualité, compte tenu des enjeux actuels ?
- **LR** : « nous comptons assumer le contrôle parlementaire nécessaire ». Parmi les sujets d'inquiétudes : les jeunes de retour de vacances, scénario envisagé en cas de retour massif des Français établis hors de France ? Y-a-t-il vraiment une volonté de stratégie commune ?
- **SOC** : inquiétudes sur les Français établis hors de France et le tourisme avec une baisse d'activité de plus de 90%.
- **UC** : quelle pourrait être pour l'UE la stratégie à long terme pour préserver l'Afrique d'un point de vue sanitaire, mais aussi pour préserver notre influence et nos intérêts stratégiques ? Quid de la stratégie des pays européens à l'égard de la dette des pays les plus fragiles ?
- **REM** : sur la potentielle seconde vague d'Afrique, où près de 250 000 Français sont établis, sur l'articulation entre la contribution de 1,2 Mds€ de la France et le paquet « Team Europe » et sur un plan à penser pour soutenir les autorités africaines à mieux gérer les fonds (car on sait qu'ils ont des difficultés à ce niveau pour des raisons humaines et de moyens).
- **RDSE** : l'UE sera-t-elle en mesure de mener une politique cohérente en faveur de la suppression de dettes ? Quel crédit apporter au chiffre de 4000 cas de COVID-19 avancé pour l'Afrique ?
- **CRCE** : sur le cas des camping-caristes bloqués au Maroc, sur le prix prohibitif en Nouvelle-Zélande. Espoir que le P.J.L développement sera parmi les textes à débattre prioritairement la reprise des travaux. À qui seront destinés les 3Mds€ dégagés dans « Team Europe » pour la santé et la recherche par l'UE ?
- **LIRT** : quid du nombre de potentiel concernés par une 2e vague? Aura-t-on la capacité de tester les personnes avant qu'ils partent ? Les tester à l'arrivée ?
- **O. CADIC** a soulevé le cas de jeunes qui restent plusieurs mois à l'étranger, mais n'ont pas forcément d'adresse permanente - car sous-location ou autres - et du coup ne peuvent pas s'inscrire sur les listes consulaires, comment y remédier ?
- **R. Del Picca & Garriaud-Maylam** : inquiétudes pour l'AEFE.
- **P. Allizard** : quid des Français testés COVID-positifs ? Peut-on organiser une exfiltration sanitaire car cela est psychologiquement difficile pour eux de rester là-bas.
- **H. Conway-Mouret** sur les transfrontaliers qui subissent la fermeture des frontières avec de très longues files d'attente : des discussions au niveau européen ? L'attestation nouvellement créée permet-elle de traverser les frontières ? Les conventions bilatérales fiscales sont-elles examinées ?
- **JM Todeschini** appelle à ouvrir un poste-frontière au niveau des frontières avec l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse, car la Moselle est déjà éprouvée par le nombre de contaminés.